

FICHE
RETOUR
D'EXPÉRIENCE

ESPACES NATURELS ET ESPACES AMÉNAGÉS DE NATURE EN VILLE

ZAC MANUFACTURE PLAINE-ACHILLE (SAINT-ETIENNE) :

n°31 la ville-parc grâce à l'économie inventive

CONTEXTE ET ENJEUX

La ZAC Manufacture-Plaine Achille fait partie d'un projet urbain qualifié d'Opération d'Intérêt National. Elle a été créée en 2009 pour renouveler 107ha d'espaces urbains, dont plusieurs friches industrielles, et renforcer l'attractivité territoriale de Saint-Etienne. Conçu selon le principe de l'économie inventive, le projet réutilise

les matériaux trouvés sur place et prône une gestion différenciée des espaces verts, économique et respectueuse de l'environnement. Résultat : 13 ha d'espaces verts aménagés, ouverts au public à un coût modique (60 €/m² en moyenne) dans un temps record (1 an de travaux).

Echelle de projet

ZAC de 107ha dans une commune de 171.000 habitants. 1 EPA, crée en 2007.

État d'avancement

Consultation MOE : 2008.
Création de la ZAC et validation du projet : 2009.
Début des travaux : 2010.
Fin des travaux 1^{ère} phase espaces publics : 2012.

CONTENU DU PROJET

- Renouveau urbain par la nature

La ZAC Manufacture-Plaine Achille a été créée en 2009 sur 107ha de zones d'activités, d'espaces emblématiques ancrés dans le patrimoine bâti, de friches industrielles et d'espaces délaissés. L'objectif était de dynamiser ce quartier, le rendre attractif pour des futurs habitants, entreprises et pôles de recherche et éviter le mitage en « reconstruisant la ville sur la ville ». Les espaces ouverts sont des alliés. Un projet de « ville-parc » a été développé autour de l'armature végétale existante créant des espaces extérieurs de qualité. Un plan guide évolutif a été dessiné en 2010 pour coordonner les constructions et aménagements progressifs.



Extrait du plan-guide au 4 mai 2010 - ZAC de la Manufacture Plaine Achille
Source : Alexandre Chemetoff & associés - ©EPASE

• La « ville-parc »

Un grand parc urbain au cœur du quartier prend la place d'un parking. 13 hectares d'espace public ont été végétalisés. Mille arbres ont été plantés en plus de ceux existants. L'armature verte correspond aux différents usages de la ville. Les bâtiments s'y intègrent. Des continuités vertes vers les quartiers et jardins ouvriers limitrophes sont assurées par des cheminements en modes actifs.

• Un projet selon le principe de « l'économie inventive »

Le site est la principale ressource du projet. Un recensement de l'existant (bancs, clôtures, revêtements du sol, etc.) a été effectué au préalable afin de réutiliser ce qui est disponible : utilisation de murets en assises complémentaires, réutilisation des bordures granite de trottoir comme stop voiture, conservation des bitumes en bon état. L'utilisation de matériaux et de mobilier standard permet de réaliser des aménagements à un coût de 60 €/m² en moyenne. Le coût de création et de fonctionnement du parc est réduit.

• Une gestion différenciée des espaces verts

Le parc fait l'objet d'une gestion différenciée « zéro-phyto » (pas d'utilisation d'intrants), « sans sel » pour déneiger, et « zéro arrosage ». La gestion des eaux pluviales a été améliorée par la création de noues qui stockent l'eau lors des précipitations. Les fossés, alimentés par les eaux d'exhaure des anciennes mines en période sèche permettent un apport d'eau aux végétaux hydrophiles situés à proximité.

Les interstices entre les pavés et le revêtement des allées favorisent la végétation spontanée. Le paillis (copeaux de bois issus de taille d'arbres) posé sur le sol fertilise la terre à long terme. Le stabilisé fertile (revêtement composé d'une couche de bitume concassé, de terre végétale et d'un semis de graminées) est utilisé pour enherber les sols auparavant revêtus de bitume ; c'est une solution peu consommatrice d'eau et résistante au passage de charges lourdes. Les essences choisies sont adaptées au climat et au sol de la Plaine Achille.

Des espaces-témoins ont été aménagés pour tester et adapter ces solutions.

FICHE
RETOUR
D'EXPÉRIENCEn°31
suite

ESPACES NATURELS ET ESPACES AMÉNAGÉS DE NATURE EN VILLE

ZAC MANUFACTURE PLAINE-ACHILLE
(SAINT-ETIENNE) :

la ville-parc grâce à l'économie inventive

• **Le renouvellement urbain avec la nature en ville**

Cette conception des espaces publics fondée sur la valorisation de l'existant a permis d'offrir 13 hectares d'espaces verts à la population en 1 an de travaux (parc François Mitterrand) et pour un budget maîtrisé.

Par ailleurs, la végétation est utilisée dans les bâtiments neufs ou réhabilités du site: rafraîchissement naturel par la végétalisation des façades et des toits, plantation de sorbiers sur les seuils, jardins d'hiver en terrasse, etc. Le projet a obtenu le 1^{er} prix Eco-quartier 2011 dans la catégorie « renouvellement urbain ».



La place Carnot, avant (à gauche) et après (à droite) les travaux.
Source : Établissement public d'Aménagement de Saint-Étienne (EPASE) - Revue de chantier, avril 2011 - ©EPASE

POINTS À CONSIDÉRER POUR REPRODUCTIBILITÉ**Facteurs de réussite**

- Un projet adapté au site qui s'appuie sur l'existant, le patrimoine bâti, naturel et paysager.
- Budget faible d'aménagement des espaces publics (60 €/m²) et réalisation rapide.
- Adaptation des aménagements aux usages observés.

Points de vigilance

- Un nécessaire repérage de l'existant, une expertise et une réflexion avec l'ensemble des acteurs concernés.
- Une gestion adaptée de ces espaces à anticiper et à accompagner.

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Un dialogue engagé avec les services concernés (ex. espaces verts) et les parties prenantes pour réfléchir à la pertinence de certains aménagements, testés sur des espaces-témoin.

Pour en savoir plus :

<http://www.epase.fr/fr/Projets-urbains/Manufacture-Plaine-Achille/Presentation>

Sources :

www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Nature_en_ville_FICHE_08_EPASEManufacturePlaineAchille_42_cle23e183.pdf